FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Control Antimicrobial Foam Skin Cleanser (0.1% Benzalkonium Chloride)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/02/2019
1.2	02/06/2020	N00109155406	Date de la première parution: 11/01/2018

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Scott® Control Antimicrobial Foam Skin Cleanser (0.1% Benzalkonium Chloride)

Code du produit : 91554

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Kimberly-Clark Corporation
50 Burnhamthorpe Rd W
Mississauga
L5B 3Y5
Canada

Téléphone : 1-800-437-8979

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-877-561-6587

Transport d'urgence : CHEMTREC: 1-800-424-9300

Adresse de courrier électronique Personne responsable/émettrice : sdscontact@kcc.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Désinfectant pour les mains

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments étiquette SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Étiquetage supplémentaire

Les pourcentages du mélange qui suivent consistent en ingrédient(s) dont la toxicité aiguë est inconnue: 1.7 %

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
Betaines, C12-14-alkyldimethyl	66455-29-6	>= 5 - < 10
Glycerol	56-81-5	>= 1 - < 5
Benzalkonium Chloride	8001-54-5	>= 0.1 - < 1

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers soins.

En cas d'inhalation : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de contact avec la peau : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers soins.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir une assistance médicale si des symptômes d'irritation de l'oeil apparaissent ou persistent.

En cas d'ingestion : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers soins.
Avis aux médecins	:	Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers soins.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inadéquats	:	Inconnu.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Pas de précautions spéciales requises.
Produits de combustion dangereux	:	On ne connaît aucun produit de combustion dangereux
Autres informations	:	Le produit lui-même ne brûle pas.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	Utiliser un appareil de respiration autonome à pression positive en sus des équipements de lutte contre les incendies standards.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Inutile dans les conditions normales d'utilisation. Pas de conditions à remarquer spécialement.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	:	Confiner le déversement, ramasser avec un matériel absorbant non combustible (ex : sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer vers un contenant pour élimination conformément aux règlements nationaux/locaux.

(Voir la section 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Conditions de stockage sures : Garder dans un endroit sec, frais et bien aéré.

D'autres informations sur la stabilité du stockage : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Glycerol	56-81-5	TWA	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		TWAEV	10 mg/m3	CA ON OEL
		TWA (Brouillard)	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Brouillard)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Brume respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL

		VEMP (Brouillard)	10 mg/m3	CA QC OEL

Mesures d'ordre technique : Sans objet

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des yeux : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Mesures d'hygiène : Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : Pas d'information disponible.

Odeur : Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur : Pas d'information disponible.

pH : 4.5

Point de fusion/congélation :

Point/intervalle d'ébullition :

Taux d'évaporation	:	Pas d'information disponible.
Vitesse de combustion	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Pas d'information disponible.
Densité relative	:	Pas d'information disponible.
Densité	:	Donnée non disponible
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Ce produit est chimiquement stable.
Conditions à éviter	:	Sans objet
Produits incompatibles	:	Aucune.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Glycerol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Souris, mâle): 23,000 mg/kg

Méthode: Estimation de la toxicité aiguë

BPL: non

Benzalkonium Chloride:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 240 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Composants:

Betaines, C12-14-alkyldimethyl:

Résultat : Irritant pour la peau.

Benzalkonium Chloride:

Résultat : Provoque des brûlures.

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Composants:

Benzalkonium Chloride:

Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Glycerol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 54,000 mg/l

Point final: CUST-Z12.00290230

Durée d'exposition: 96 h

Type d'essai: Essai en statique

Contrôle analytique: Donnée non disponible

Méthode: Pas d'information disponible.

BPL: non

Benzalkonium Chloride:

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Persistance et dégradabilité

Composants:

Glycerol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

NPRI Composants : Benzyl chloride

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

Liste canadiennes

Aucune substance n’est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA ON OEL : Canada. Ontario OELs

CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA ON OEL / TWAEV	:	TWAEV
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

FICHE SIGNALÉTIQUE

Scott® Control Antimicrobial Foam Skin Cleanser (0.1% Benzalkonium Chloride)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/02/2019
1.2	02/06/2020	N00109155406	Date de la première parution: 11/01/2018

Date de révision : 02/06/2020

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F